

RCS : MULHOUSE

Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00240

Numéro SIREN : 791 793 631

Nom ou dénomination : 2 CV MEDIAS

Ce dépôt a été enregistré le 25/02/2020 sous le numéro de dépôt 3363

1

BILAN SIMPLIFIÉ

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MUDON N° 2033-A 2014
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

13 B 240

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Date d'enregistrement au Greffe 20 R 3363

Désignation de l'entreprise 2CV MEDIAS
Adresse de l'entreprise 5 RUE DU CANAL 68760 WILLER SUR THUR
Numéro SIRET* 7 9 1 7 9 3 6 3 1 0 0 0 1 5
Durée de l'exercice en nombre de mois* 11 Durée de l'exercice précédent* 1

N° DU CERTIFICAT CONFORME
A L'ORIGINAL
25 FEV. 2020 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 3		3 1 0 1 2 0 1 3		
ACTIF		Brut I		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* 010		012					
			016					
		014						
	Autres* 014							
	Immobilisations corporelles* 028	7 052	030	935	6 117			
	Immobilisations financières* (1) 040	1 000	042		1 000			
	Total I (5) 044	8 052	048	935	7 117			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production* 050		052				
		Marchandises* 060	25 722	062		25 722		
		Avances et acomptes versés sur commandes 064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés* 068		66 618	070		66 618	
			Autres* (3) 072	4 182	074		4 182	
		Valeurs mobilières de placement 080		082				
		Disponibilités 084	25 838	086		25 838		
		Charges constatées d'avance* 092		094				
		Total II 096	122 360	098		122 360		
		Total général (I + II) 110	130 412	112	935	129 477		
PASSIF				Exercice N NET I		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel* 120				25 000			
	Écarts de réévaluation 124							
	Réserve légale 126							
	Réserves réglementées* 130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131							
	Report à nouveau 134							
	Résultat de l'exercice 136				14 973			
	Provisions réglementées 140							
	Total I 142				39 973			
	Provisions pour risques et charges Total II 154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées 156							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164							
	Fournisseurs et comptes rattachés* 166				53 785			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169				6 780			
	Produits constatés d'avance 174				28 940			
	Total III 176				89 505			
	Total général (I + II + III) 180				129 477			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193		(4) Dont dettes à plus d'un an 195					
	(2) Dont créances à plus d'un an 197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice* 182		8 051			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice* 184					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		2CV MEDIAS		Néant * <input type="checkbox"/>	
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 3		3 1 0 1 2 0 1 3	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209	210			
	Production vendue	{ biens } dont export et livraisons intracommunautaires { services* }	215	214		170 377	
			217	218		42 454	
			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		(28 940)
	Production immobilisée*			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230		82	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		183 973	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		72 273	
	Variation de stock (marchandises)*			236		(25 722)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)			242		102 172	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243	244		1 065	
	Rémunérations du personnel*			250		13 981	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		1 681	
	Dotations aux amortissements*			254		935	
	Dotations aux provisions			256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259	262		3	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)				264		166 388	
I – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		17 585	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280			
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294			
	Charges exceptionnelles (VI)			300			
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306		2 612	
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) – Charges (II+V+VI+VII)				310		14 973	
B – RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312		14 973 314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324		2 962	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248	330
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de revitalisation rurales (41. quinzièmes)	138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Pôle de compétitivité (44. undecies)	990	
	Divers* dont ZFA (44. quateries)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière de déficit	346	350 519
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		17 416 354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		17 416 372	
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	n° du centre de gestion agréé : 388	
Montant de la T.V.A. collectée		374	11 170	Effectif moyen du personnel*	376	1	Effectif affecté à l'activité artisanale 861
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378	13 782	Montant des prélèvements personnels de marchandises*		399	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

COGILLOG

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 2CV MEDIAS

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452	728	454		456	728		
	Matériel de transport	460		462	2 100	464		466	2 100		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	4 224	474		476	4 224		
Immobilisations financières		480		482	1 000	484		486	1 000		
TOTAL		490		492	8 052	494		496	8 052		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	18	544		546	18		
	Matériel de transport	550		552	151	554		556	151		
	Autres immobilisations corporelles	560		562	765	564		566	765		
TOTAL		570		572	935	574		576	935		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	(1)	(2)	(3)	(4)	Court terme *	Long terme					
					(5)	19 % (6)	15 % ou 16 % (7)	0 % (8)			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).								591			
TOTAL					596	585	597	599			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

COGILOG

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies Désignation de l'entreprise : 2CV MEDIAS
A bis du Code général des impôts)

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
		Dotations		Reprises		(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA					
Déficits de l'exercice		860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice			129		
Total des déficits restant à reporter		870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 du Code des Transports)			800		<input type="checkbox"/>
VI CRÉDITS D'IMPÔTS									
Crédit d'impôt recherche	202		Crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants	203		Crédit d'impôt famille	204		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	205		Crédit d'impôt investissement en Corse	206		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	207		
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	208		Autres imputations	211		Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	139	519	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 2CV MEDIAS

Néant *

Exercice ouvert le : 01022013

et clos le : 31122013

Durée en nombre de mois | 11 |

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	170 377
Production vendue - Services	141	42 454
Production stockée	111	(28 940)
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	82
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	183 973

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	72 273
Variation de stocks (marchandises)	122	(25 722)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	94 372
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	3
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	140 926

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	43 047
Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		117	43 047

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 3 (1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 3

N° SIRET 7 9 1 7 9 3 6 3 1 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2CV MEDIAS

ADRESSE (voie) 5 RUE DU CANAL

CODE POSTAL 68760 VILLE WILLER SUR THUR

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions	Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
MME	GOBERT	Marie-Pierre	DE CRANE D'HEYSSOLAER	40,00	1000	04/01/1966	21	DIJON	FRANCE	214	RUE EDITH CAVELL	1180	BRUXELLES	BELGIQUE
MR	GOBERT	Alain		10,00	250	12/06/1967	21	DIJON	FRANCE	94	AVENUE ALBERT	1190	BRUXELLES	BELGIQUE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2 / 3 (1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE -- 3-1 1 2 2 0 1 3 --

N° SIRET 7 9 1 7 9 3 6 3 1 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2CV MEDIAS

ADRESSE (voie) 5 RUE DU CANAL

CODE POSTAL 68760 VILLE WILLER SUR THUR

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique MUSSLIN Prénom(s) Etienne

Nom marital [] % de détention 30,00 Nb de parts ou actions 750

Naissance : Date 07/04/1983 N° Département 68 Commune MULHOUSE Pays FRANCE

Adresse : N° 20 Voie AVENUE DE LA CHAPELLE

Code Postal 68620 Commune BITSCHWILLER Pays FRANCE

Titre (2) MR Nom patronymique SAN VICENTE Prénom(s) Iker

Nom marital [] % de détention 10,00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date 23/02/1980 N° Département 99 Commune BILBAO Pays ESPAGNE

Adresse : N° 2B Voie AVDA DE LOS PIRINÉOS EDIF ANAAYET ES

Code Postal 22640 Commune SALLEN DE GALLEGO HUESCA Pays ESPAGNE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2014

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

3 / 3 (1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 3

N° SIRET 7 9 1 7 9 3 6 3 1 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2CV MEDIAS

ADRESSE (voie) 5 RUE DU CANAL

CODE POSTAL 68760 VILLE WILLER SUR THUR

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MR	Nom patronymique	BENHARROSH	Prénom(s)	Daniel
Nom marital		% de détention	10,00	Nb de parts ou actions	250
Naissance : Date	13/12/1974	N° Département	75	Commune	PARIS 4E
Pays	FRANCE				
Adresse : N°	32	Voie	RUE ANATOLE FRANCE		
Code Postal	93130	Commune	NOISY LE SEC	Pays	FRANCE

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Pays					
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant *

N° de dépôt

[Empty box for N° de dépôt]

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 3

N° SIRET 7 9 1 7 9 3 6 3 1 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2CV MEDIAS

ADRESSE (voie) 5 RUE DU CANAL

CODE POSTAL 68760 VILLE WILLER SUR THUR

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 0

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

2CV MEDIAS

Siège social : 5 RUE DU CANAL 68760 WILLER SUR THUR
SARL au capital de 25 000 euros - Siret 79179363100015 - APE 5813Z

TEXTE DU PROJET DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2014

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 2013 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 14 972,66 euros.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

Elle approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 350,00 euros et l'impôt sur les bénéfices des sociétés de 2 612,00 euros.

En conséquence l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Seconde résolution

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de 14 972,66 euros qui se compose des éléments suivants :

Bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2013	14 972,66
Report à nouveau	
Réserves distribuables	
Total	14 972,66

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide l'affectation suivante :

Distribution de dividendes	
Réserve	748,63
Report à nouveau	14 224,03
Total	14 972,66

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2012		
2011		
2010		

Le taux d'abattement est de 40 % pour les distributions réalisées à partir du 1er janvier 2006.

Troisième résolution

L'assemblée générale, statuant à titre ordinaire, confère au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes du procès verbal de la présente assemblée, les pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement de toutes formalités légales ou réglementaires partout où besoin sera.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

GABRIEL MARIE - PICRRE
GERANTE

